

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION
ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-0201 rév. 21**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

INSTITUT TECHNOLOGIQUE FCBA (FORET CELLULOSE BOIS...)
N° SIREN : 775680903

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

MATERIAUX / MATERIAUX BOIS ET DERIVES*MATERIALS / WOOD MATERIALS AND BY-PRODUCTS***ENVIRONNEMENT / BATIMENT ET MATERIAUX***ENVIRONMENT / BUILDING AND MATERIALS*

BATIMENT ET GENIE CIVIL / ELEMENTS DE CONSTRUCTION - COMPOSANTS DE MAÇONNERIE ET ELEMENTS PREFABRIQUES - ELEMENTS DE CONSTRUCTION - ELEMENTS A BASE DE BOIS (AUTRES QUE PANNEAUX) - ELEMENTS DE CONSTRUCTION - ELEMENTS DE TOITURE - ELEMENTS DE CONSTRUCTION - PANNEAUX A BASE DE BOIS - ELEMENTS DE FIXATIONS MECANQUES ET CHIMIQUES ET PRODUITS POUR JOINTS - ADHESIFS UTILISES DANS LE BATIMENT - ELEMENTS DE FIXATIONS MECANQUES ET CHIMIQUES ET PRODUITS POUR JOINTS - ELEMENTS D'ASSEMBLAGE MECANIQUE DE PIECES EN BOIS - ELEMENTS DE FIXATIONS MECANQUES ET CHIMIQUES ET PRODUITS POUR JOINTS - PRODUITS POUR JOINTS UTILISES DANS LE BATIMENT - ELEMENTS DE VOIRIE, CHAUSSEE ET ENVIRONNEMENT - EQUIPEMENTS POUR LA VOIRIE ET SON ENVIRONNEMENT - ISOLANTS ET ELEMENTS D'ENVELOPPE DU BATIMENT - FENETRES, PORTES ET ENSEMBLES MENUISES - SOLS ET REVETEMENTS DE SOLS ET MURS - CARREAUX ET DALLES CERAMIQUES - SOLS ET REVETEMENTS DE SOLS ET MURS - REVETEMENTS DE SOLS ET MURS - SOLS ET REVETEMENTS DE SOLS ET MURS - REVETEMENTS DE SOLS TEXTILES ET REVETEMENTS DE SOLS RESILIENS - PRODUITS DE CONSTRUCTION SOUMIS A DES ESSAIS AU FEU - DECISION N°768/2008/CE

BUILDING AND CIVIL ENGINEERING / CONSTRUCTION COMPONENTS - MASONRY UNITS AND PREFABRICATED KITS - CONSTRUCTION COMPONENTS - WOOD BASED COMPONENTS (OTHER THAN PANELS) - CONSTRUCTION COMPONENTS - ROOF COMPONENTS - CONSTRUCTION COMPONENTS - WOOD-BASED PANELS - MECHANICAL AND CHEMICAL FASTENERS AND JOINTING PRODUCTS - BUILDING ADHESIVES - MECHANICAL AND CHEMICAL FASTENERS AND JOINTING PRODUCTS - MECHANICAL JOINTING COMPONENTS FOR WOODEN ELEMENTS - MECHANICAL AND CHEMICAL FASTENERS AND JOINTING PRODUCTS - BUILDING JOINTING PRODUCTS - PUBLIC ROAD AND ENVIRONMENT COMPONENTS - PUBLIC ROAD EQUIPMENTS AND ROAD ENVIRONMENT EQUIPMENTS - INSULATING PRODUCTS AND BUILDING ENVELOPE ELEMENTS - WINDOWS AND DOORSETS - FLOORS AND WALL AND FLOOR COVERINGS - CERAMIC TILES - FLOORS AND WALL AND FLOOR COVERINGS - FLOOR AND WALL COVERINGS - FLOORS AND WALL AND FLOOR COVERINGS - TEXTILE FLOOR COVERINGS AND RESILIENT FLOOR COVERINGS - CONSTRUCTION PRODUCTS SUBJECT TO FIRE TESTING - DECISION No 768/2008/EC

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / MATERIELS AERAIQUES

INDUSTRIAL EQUIPMENTS AND ENGINEERING PRODUCTS / AIR EQUIPMENTS
PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / PRODUITS DE
TRAITEMENT DU BOIS
CHEMICAL AND BIOLOGICAL PRODUCTS, MEDICAL DEVICES / WOOD TREATMENT PRODUCTS

réalisées par / performed by :

FCBA - Bordeaux
ALL DE BOUTAUT
33300 BORDEAUX

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / Valid from : **10/03/2026**

Date de fin de validité / Valid until : **30/06/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
 On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Physique-Mécanique,
 Pole manager - Physics-Mechanics,

Stéphane RICHARD

DocuSigned by:

 694908483BDE4E5...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-0201 Rév 20.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-0201 Rév 20.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-0201 rév. 21

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

FCBA - Bordeaux
ALL DE BOUTAUT
33300 BORDEAUX

Dans son unité :

- **POLE BIOSENSE - LABORATOIRE DE CHIMIE ECOTOXICOLOGIE**
- **POLE INDUSTRIE BOIS ET CONSTRUCTION - LABORATOIRE BIOFORBOIS**
- **POLE INDUSTRIE BOIS ET CONSTRUCTION - LABORATOIRE ESSAIS ET SIMULATION**

Elle porte sur : voir pages suivantes

* RPC : Évaluation et vérification de la constance des performances des produits de construction (système 3, selon règlement n°568/2014/UE modifiant le RPC n°305/2011/UE). (1) Essai permettant la notification sur une spécification technique harmonisée Seules les méthodes d'essais identifiées dans les tableaux suivants sont couvertes par l'accréditation. Les spécifications techniques harmonisées appelant certains de ces essais sont indiquées en dernière colonne et sont citées à titre indicatif dans le cadre du règlement européen n°305/2011/UE (RPC) relatif à la mise sur le marché des produits de construction. NOTE : la présente portée d'accréditation exprime la reconnaissance de compétence de l'organisme vis-à-vis des exigences applicables aux organismes notifiés mais n'acte pas la notification effective de l'organisme qui reste la responsabilité exclusive de l'autorité notifiante.

Unité technique n° 1 : POLE INDUSTRIE BOIS ET CONSTRUCTION - LABORATOIRE ESSAIS ET SIMULATION

Portée flexible FLEX1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Eléments de construction - Composants de maçonnerie et éléments préfabriqués Eléments de construction - Eléments de toiture Eléments de voirie, chaussée et environnement - Equipements pour la voirie et son environnement Isolants et éléments d'enveloppe du bâtiment - Fenêtres, portes et ensembles menuisés Sols et revêtements de sols et murs - Carreaux et dalles céramiques Sols et revêtements de sols et murs - Revêtements de sols et murs Sols et revêtements de sols et murs - Revêtements de sols textiles et revêtements de sols résilients Essais acoustiques et mesures de bruit (ex 17) # Décision n°768/2008/CE - Règlement (UE) n°305/2011 (RPC) - LAB REF 33							
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Commentaires ou normes d'expression des résultats	RPC ⁽¹⁾	Spécifications techniques harmonisées	Lieu de réalisation
Façades et ouvrages assimilés Menuiseries Bloc-porte CVR Mur, cloison, bardage Plancher, toiture	Indice d'affaiblissement acoustique R en dB Indice acoustique normalisé Dn,e en dB	Mesure de la différence corrigée de niveaux de pression acoustiques en champ diffus de part et d'autre d'un objet soumis à une source sonore.	NF EN ISO 10140-1 NF EN ISO 10140-2 NF EN ISO 10140-4 NF EN ISO 10140-5	NF EN ISO 717-1	x	Caractéristiques horizontales relatives aux essais acoustiques des produits de construction	En labo et sur installations fabricant et/ou client*
Planchers	Niveau de bruit de choc normalisé L _n en dB	Mesure de niveaux de pression acoustiques en champ diffus sous un objet soumis à une machine à choc normalisée.	NF EN ISO 10140-1 NF EN ISO 10140-3 NF EN ISO 10140-4 NF EN ISO 10140-5	NF EN ISO 717-2	x	/	En labo
Revêtements acoustiques sur planchers	Amélioration de l'isolation au bruit de choc ΔL en dB	Mesure de la réduction du niveau de pression du bruit de choc normalisé résultant de l'installation du revêtement de sol d'essai sur un plancher de référence.	NF EN ISO 10140-1 NF EN ISO 10140-3 NF EN ISO 10140-4 NF EN ISO 10140-5	NF EN ISO 717-2	x	Caractéristiques horizontales relatives aux essais acoustiques des produits de construction	En labo

BATIMENT ET GENIE CIVIL /
Eléments de construction - Composants de maçonnerie et éléments préfabriqués
Eléments de construction - Eléments de toiture
Eléments de voirie, chaussée et environnement - Equipements pour la voirie et son environnement
Isolants et éléments d'enveloppe du bâtiment - Fenêtres, portes et ensembles menuisés
Sols et revêtements de sols et murs - Carreaux et dalles céramiques
Sols et revêtements de sols et murs - Revêtements de sols et murs
Sols et revêtements de sols et murs - Revêtements de sols textiles et revêtements de sols résilients

Essais acoustiques et mesures de bruit (ex 17)
Décision n°768/2008/CE - Règlement (UE) n°305/2011 (RPC) - LAB REF 33

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Commentaires ou normes d'expression des résultats	RPC⁽¹⁾	Spécifications techniques harmonisées	Lieu de réalisation
Revêtements acoustiques sur planchers	Indice d'amélioration de l'affaiblissement acoustique ΔR en dB	Mesure de la différence entre les indices d'affaiblissement acoustique de l'élément de base avec et sans le revêtement.	NF EN ISO 10140-1 NF EN ISO 10140-2 NF EN ISO 10140-4 NF EN ISO 10140-5	NF EN ISO 717-1	x	Caractéristiques horizontales relatives aux essais acoustiques des produits de construction	En labo
Matériaux acoustiques utilisés pour le traitement de murs ou de plafonds	Coefficient d'absorption acoustique α_s	Mesure de la différence de durée de réverbération d'une salle réverbérante contenant ou non l'objet d'essai.	NF EN ISO 354	NF EN ISO 11654	x	Caractéristiques horizontales relatives aux essais acoustiques des produits de construction	En labo
Mobilier	Niveau de puissance acoustique de la parole $D_{S,A}$	Mesure de la capacité à réduire le niveau de la parole de l'occupant qui parle à l'intérieur du produit	NF ISO 23351-1	NF EN ISO 3741	/	/	En labo

* Pour les prestations sur installations fabricant et/ou client, le laboratoire utilise des moyens du client.

Portée flexible FLEX1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Sols et revêtements de sols et murs - Revêtements de sols textiles et revêtements de sols résilients (ex 31-1)			
Essais physiques			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Revêtements de sols stratifiés	Variations dimensionnelles	Détermination des variations dimensionnelles après exposition à des conditions climatiques humides et sèches.	ISO 24339

Portée flexible FLEX1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Isolants et éléments d'enveloppe du bâtiment - Fenêtres, portes et ensembles menuisés (ex 28-1)							
Essais mécaniques							
# Décision n°768/2008/CE - Règlement (UE) n°305/2011 (RPC) - LAB REF 33							
Objet	Nature d'essai	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	RPC⁽¹⁾	Spécifications techniques harmonisées	Lieu de réalisation
Fenêtres et blocs-portes extérieurs pour piétons	Capacité de résistance des dispositifs de sécurité	Déformations et constats visuels	Le vantail étant immobilisé par ses dispositifs de sécurité, application d'un effort de la manière la plus défavorable.	NF EN 14351-1 NF EN 14351-1	x	NF EN 14351-1	En labo et sur installations fabricant et/ou client*
	Résistance à la charge verticale / Contreventement et torsion statique	Déformations et constats visuels	Sur un vantail ouvert à 90°, application d'une charge par paliers, à l'un des angles inférieurs ou à l'angle inférieur le plus éloigné de l'axe de rotation.	NF EN 14608 NF EN 14609 NF EN 947 NF EN 948 NF EN 13115 NF EN 1192	/	/	
Fenêtres	Efforts de manœuvre	Force - Couple	Mesure des efforts de fonctionnement.	NF EN 12046-1 NF EN 13115	/	/	
Fenêtres	Essai de torsion axiale	Constat visuel	Le vantail étant immobilisé en un point, application d'un effort sur l'extrémité de l'organe de manœuvre dans le sens de l'ouverture puis de la fermeture. Puis examen de l'état de la fenêtre.	NF P20-501 NF P20-302	/	/	
Fenêtres	Essais des dispositifs de sécurité	Constat visuel	Le vantail étant immobilisé, application d'un effort au niveau de l'organe de sécurité.	NF P20-501 NF P20-302	/	/	
Blocs-portes extérieurs pour piétons	Efforts de manœuvre	Force - Couple	Mesure des efforts de fonctionnement.	NF EN 12046-2 NF EN 12217	/	/	

* Pour les prestations sur installations fabricant et/ou client, le laboratoire utilise des moyens du client.

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Isolants et éléments d'enveloppe du bâtiment - Fenêtres, portes et ensembles menuisés (ex 28-1)
Essais de performance ou d'aptitude à la fonction
Décision n°768/2008/CE - Règlement (UE) n°305/2011 (RPC) - LAB REF 33

Objet	Nature d'essai	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	RPC ⁽¹⁾	Spécifications techniques harmonisées	Lieu de réalisation
Fenêtres et blocs-portes extérieurs pour piétons	Etanchéité à l'eau	Constat visuel	Arrosage continu à différents paliers de pression sur la face extérieure du corps d'épreuve.	NF EN 1027 NF EN 12208	x	NF EN 14351-1	En labo et sur installations fabricant et/ou client*
Fenêtres et blocs-portes extérieurs pour piétons	Perméabilité à l'air	Débit d'air	Application d'une série définie de pressions d'essais positives et négatives.	NF EN 1026 NF EN 12207	x	NF EN 14351-1	
Fenêtres et blocs-portes extérieurs pour piétons	Résistance au vent	Déformations, perméabilité et constat visuel	Application de pressions d'essais positives et négatives.	NF EN 12211 NF EN 12210	x	NF EN 14351-1	
Fenêtres et blocs-portes extérieurs pour piétons	Résistance à l'ouverture et à la fermeture répétées	Fonctionnalité, effort de manœuvre, constat visuel, perméabilité à l'air	Soumettre le corps d'épreuve à des cycles d'ouverture, fermetures répétées.	NF P20-501 NF P20-302	/	/	En labo
				NF EN 1191 NF EN 12400	x	NF EN 14351-1	
Façades rideaux	Etanchéité à l'eau	Constat visuel	Arrosage continu à différents paliers de pression sur la face extérieure du corps d'épreuve.	NF EN 12155 NF EN 12154 DTU 33.1.P1	x	NF EN 13830	En labo et sur installations fabricant et/ou client*
Façades rideaux	Perméabilité à l'air	Débit d'air	Application d'une série définie de pressions d'essais positives et/ou négatives.	NF EN 12153 NF EN 12152 DTU 33.1.P1	x	NF EN 13830	
Façades rideaux	Résistance au vent	Déformations et constat visuel	Application de pressions d'essais positives et négatives.	NF EN 12179 NF EN 13116 DTU 33.1.P1	x	NF EN 13830	

* Pour les prestations sur installations fabricant et/ou client, le laboratoire utilise des moyens du client.

Portée FIXE : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en respectant strictement les méthodes mentionnées dans la portée d'accréditation. Les modifications techniques du mode opératoire ne sont pas autorisées.

EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / Matériels aérauliques / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (Caractérisation in situ de bancs aérauliques destinés à réaliser des essais de perméabilité à l'Air, d'étanchéité à l'Eau et de résistance au Vent sur des ensembles menuisés)				
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Lieu de réalisation
Matériel d'essais de perméabilité à l'air	Erreur de justesse des débitmètres d'air	Comparaison à un débitmètre de référence	Méthode interne n° CTBA-METRO-001	Sur site Humidité : 50 % ± 25 % Température : 20 °C ± 10 °C
	Erreur de justesse des manomètres	Comparaison à un manomètre de référence		
Matériel d'essais d'étanchéité à l'eau	Erreur de justesse des débitmètres d'eau	Mesure de la masse d'eau en fonction du temps	Méthode interne n° CTBA-METRO-001	
Matériel d'essais de résistance au vent	Caractérisation des cycles de pression P1, P2 et P3	Enregistrement ou acquisition des mesures de pression pour chacun des cycles	Méthode interne n° CTBA-METRO-001	
	Erreur de justesse des comparateurs	Comparaison à un micromètre de référence, les comparateurs étant installés sur un support approprié	Méthode interne n° DOC 3476	

Portée flexible FLEX1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Produits de construction soumis à des essais au feu (ex 77-1) Essais de comportement au feu # Décision n°768/2008/CE - Règlement (UE) n°305/2011 (RPC) - LAB REF 33					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	RPC ⁽¹⁾	Spécifications techniques harmonisées
Produits de construction - application tout revêtement de sol	<ul style="list-style-type: none"> - Temps et durée d'inflammation (s) - Longueur détruite de produit (mm) - Propagation de flamme (mm) - Flux énergétique (Kw/m²) - Valeur de fumée intégrée (%/min) 	Détermination du comportement au feu et du développement de la fumée d'éprouvettes exposées à un champ de flux énergétique rayonnant bien défini.	NF EN ISO 9239-1	x	Caractéristiques horizontales relatives aux essais de réaction au feu des produits de construction
Produits de construction	<ul style="list-style-type: none"> - Dégagement de chaleur (MJ) - Taux de développement du débit calorifique (W/s) - Quantité de fumée (m²) - Taux de développement de la fumée (m²/s²) - Temps et durée d'inflammation (s) - Propagation de flamme (mm) 	Détermination de la performance de réaction au feu des produits de construction exposés à la sollicitation thermique provoquée par un « Single Burning Item » (SBI) (Objet Isolé en Feu (OIF)).	NF EN 13823	x	
Produits de construction	<ul style="list-style-type: none"> - Temps et durée d'inflammation (s) - Hauteur de flamme (mm) 	Détermination de l'allumabilité des produits de construction par incidence directe d'une petite flamme.	NF EN ISO 11925-2	x	
Produits de construction	<ul style="list-style-type: none"> - Temps (s) - Masse (g) - Température (°C) - Pouvoir calorifique supérieur (MJ/kg) 	Combustion totale d'un matériau sous excès d'oxygène afin d'évaluer son apport énergétique intrinsèque.	NF EN ISO 1716	x	

Portée flexible FLEX1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Eléments de construction - Panneaux à base de bois (ex 36) Analyses physico-chimiques # Décision n°768/2008/CE - Règlement (UE) n°305/2011 (RPC) - LAB REF 33					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	RPC(1)	Spécifications techniques harmonisées
Panneaux à base de bois	Concentration en formaldéhyde	Méthode par extraction dite méthode au perforateur. Analyse par spectrophotométrie.	NF EN ISO 12460-5	x	NF EN 13986

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Eléments de construction - Panneaux à base de bois (ex 36) Essais en environnement climatique # Décision n°768/2008/CE - Règlement (UE) n°305/2011 (RPC) - LAB REF 33					
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	RPC(1)	Spécifications techniques harmonisées
Panneaux à base de bois	Vieillessement	Détermination de la résistance à l'humidité selon essai cyclique.	NF EN 321	x	NF EN 13986
Panneaux de particules	Dégradation	Détermination de la résistance à l'humidité. Partie 1 : essai à l'eau bouillante.	NF EN 1087-1	x	NF EN 13986
Panneaux de lamelles minces, longues et orientées	Dégradation	Détermination de la résistance à la traction perpendiculaire aux faces du panneau, après détermination de la résistance à l'humidité. Partie 1 : essai à l'eau bouillante.	Option 2 de la NF EN 300	x	NF EN 13986
Panneaux de contreplaqué	Dégradation	Epreuve biologique.	NF 071 contreplaqué	/	/

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Eléments de construction - Panneaux à base de bois (ex 36)
Essais physiques
Décision n°768/2008/CE - Règlement (UE) n°305/2011 (RPC) - LAB REF 33

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	RPC⁽¹⁾	Spécifications techniques harmonisées
Panneaux à base de bois	Dimension	Détermination des dimensions des éprouvettes.	NF EN 325	x	NF EN 13986
	Dimension, masse	Détermination de la masse volumique.	NF EN 323	x	NF EN 13986
	Masse	Détermination de l'humidité.	NF EN 322	/	/
Panneaux de particules et panneaux de fibres	Dimension	Détermination du gonflement en épaisseur après immersion dans l'eau.	NF EN 317	x	NF EN 13986

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Eléments de construction - Panneaux à base de bois (ex 36)
Essais mécaniques
Décision n°768/2008/CE - Règlement (UE) n°305/2011 (RPC) - LAB REF 33

Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	RPC⁽¹⁾	Spécifications techniques harmonisées
Panneaux à base de bois	Force, dimension	Arrachement de la surface.	NF EN 311	x	NF EN 13986
	Force, dimension, déplacement	Détermination du module d'élasticité en flexion et de la résistance à la flexion en flexion 3 points.	NF EN 310	x	NF EN 13986
Panneaux de particules et panneaux de fibres	Force, dimension	Détermination de la résistance à la traction perpendiculaire aux faces du panneau.	NF EN 319	x	NF EN 13986
Panneaux de contreplaqué	Force, dimension Qualité du collage	Essai de cisaillement.	NF EN 314-1	x	NF EN 13986

Portée flexible FLEX1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

ENVIRONNEMENT / Bâtiment et matériaux / Analyses physico-chimiques						
HP ENV Caractérisation des émissions chimiques des produits de construction et d'objets d'équipements -Essai en chambre d'émission						
# Décision n°768/2008/CE - Règlement (UE) n°305/2011 (RPC) - LAB REF 33						
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée		Principe de la méthode	Référence de la méthode	RPC ⁽¹⁾	Spécifications techniques harmonisées
	Famille chimique	Agent chimique				
Emissions d'objets d'équipements en panneaux à base de bois	Aldéhydes	Formaldéhyde	Préparation d'éprouvettes de produits Conditionnement en chambre d'essai d'émission Prélèvement par barbotage (eau) Spectrophotométrie UV-visible	NF EN ISO 12460-3	x	NF EN 13986

Portée flexible FLEX1 : Le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les essais en suivant les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures.

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Eléments de fixations mécaniques et chimiques et produits pour joints - Adhésifs utilisés dans le bâtiment (ex 124-1)			
Essais mécaniques			
Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
Adhésifs pour structures portantes en bois	Dimension	Détermination de la résistance à la délamination.	NF EN 302-2
	Force, dimension	Détermination de la résistance du joint au cisaillement en traction longitudinale.	NF EN 302-1
	Force, dimension	Détermination de l'influence de l'attaque acide des fibres du bois résultant de traitements cycliques de températures et d'humidité sur la résistance à la traction transversale.	NF EN 302-3
	Force, dimension	Détermination de l'influence du retrait du bois sur la résistance au cisaillement.	NF EN 302-4
Adhésifs pour bois à usage non structuraux	Force, dimension	Détermination de la résistance à la rupture des joints à recouvrement par l'essai de cisaillement en traction.	NF EN 205

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

BATIMENT ET GENIE CIVIL / Eléments de construction - Eléments à base de bois (autres que panneaux) Essais mécaniques (ex HP BAT-4) # Décision n°768/2008/CE - Règlement (UE) n°305/2011 (RPC) - LAB REF 33					
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	RPC ⁽¹⁾	Spécifications techniques harmonisées
A1	Charpente, élément de charpente, poutre, ossature bois, plancher, pont, ouvrage d'art Assembleurs métalliques ou non (connecteur, équerre, sabot, pointe, agrafe, goujon collé) Bois massif et bois lamelle colle	Détermination des caractéristiques mécaniques	Sollicitation mécanique statique ou dynamique sur des constructions ou des éléments de construction : Dimensions, flexion, traction, compression, cisaillement, flambement, déversement et torsion Choc, essai cyclique, fatigue, fluage, sismique		Voir portée détaillée

Unité technique n°2 : POLE INDUSTRIE BOIS ET CONSTRUCTION - LABORATOIRE BIOFORBOIS

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

MATERIAUX / Matériaux bois et dérivés / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (Entomologie)				
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
B1	Bois massif et matériaux à base de bois ou non, traités ou non traités	Evaluation de la durabilité naturelle ou conférée du bois, et de la résistance de matériaux vis-à-vis des insectes à larves xylophages et des termites	Exposition des éprouvettes à l'attaque d'une espèce d'insecte à larves xylophages ou de termites puis identification et cotation des dégâts, détermination de mortalité d'œufs, de larves ou d'imagos, détermination du taux de survie. Avec ou non des épreuves d'usure des éprouvettes.	En labo et sur site

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / Produits de traitement du bois / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (Entomologie)				
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
B10	Produits de préservation du bois et produits de finition du bois	Efficacité de produits de traitement du bois contre les insectes à larves xylophages ou les termites	Exposition des éprouvettes traitées à l'attaque d'une espèce d'insecte à larves xylophages ou de termite puis identification et cotation des dégâts, détermination de mortalité d'œufs, de larves ou d'imagos, détermination du taux de survie. Avec ou non des épreuves d'usure des éprouvettes.	En labo et sur site
B11	Produits de traitement des sols	Effet barrière d'un traitement de sol contre les termites	Exposition des éprouvettes à l'attaque des termites puis évaluation de l'efficacité de l'effet barrière du produit de traitement des sols vis-à-vis des termites : identification des passages et des dégâts de termites dans le bois, détermination du taux de survie, cotation de dégâts de termites dans le bois. Avec ou non des épreuves d'usure des éprouvettes.	
B12	Produits de traitement des maçonneries	Effet barrière d'un traitement de maçonnerie contre les termites	Exposition des éprouvettes à l'attaque des termites puis évaluation de l'efficacité de l'effet barrière du produit de traitement des maçonneries vis-à-vis des termites : identification des passages et des dégâts de termites dans le bois, détermination du taux de survie, cotation de dégâts de termites dans le bois. Avec ou non des épreuves d'usure des éprouvettes.	
B13	Produits et procédés de lutte contre les termites (barrière anti-termites)	Efficacité de produits et procédés de lutte contre les termites utilisés dans une démarche préventive	Exposition des éprouvettes à l'attaque des termites puis évaluation de l'efficacité protectrice du produit de traitement ou du procédé vis-à-vis des termites : diagnostiquer la présence des termites, détermination du taux de survie, estimation de consommation. Évaluation de l'effet termiticide d'un substrat traité. Évaluation de l'effet barrière anti-termites par un traitement autre que l'application d'un insecticide liquide.	
B14	Produits et procédés de lutte contre les termites (piège appâts)	Efficacité de produits et procédés de lutte contre les termites utilisés dans une démarche curative	Mise en contact du produit et procédé de lutte avec des termites et évaluation de l'effet retard d'un produit ou d'un procédé de lutte par pièges-appâts. Évaluation de la capacité d'un produit ou d'un procédé à éliminer un groupe de termites, suivis de chantiers pilotes. Évaluation de l'effet termiticide d'un substrat traité	

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

MATERIAUX / Matériaux bois et dérivés / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (Mycologie)				
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
C1	Bois massifs et matériaux à base de bois ou non, soit traités, soit non traités	Evaluation de la durabilité naturelle ou conférée du bois/matériau vis-à-vis des champignons de dégradation du bois et des moisissures : <ul style="list-style-type: none"> • Pertes de masse (%) • Indice de sensibilité à la dégradation (%) • Présence/absence de champignons • Classe de durabilité naturelle • Colonisation de surface ou profondeur (échelle de cotation visuelle) • Développement des moisissures • Ramollissement/rupture d'échantillon 	Essais sur champignons lignivores (basidiomycètes, pourritures molles) ou moisissures ou champignons de bleuissement. Essais réalisés avec ou sans épreuve d'usure.	En labo et sur site
C2	Matériaux d'isolation et de revêtement	Evaluation de la résistance du matériau aux champignons de type moisissures : <ul style="list-style-type: none"> • Développement des moisissures • Cotations de surface • Quantification du développement fongique (UFC/cm²) 	Détermination de la résistance aux champignons de matériaux d'isolation et de revêtement.	En labo

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des essais et/ou méthodes entrant dans le cadre de l'accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / Produits de traitement du bois / Essais de performance ou d'aptitude à la fonction (Mycologie)				
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Lieu de réalisation
C10	Produits de préservation du bois et produits de finition du bois	Evaluation de l'efficacité d'un produit vis à vis des champignons de dégradation du bois : <ul style="list-style-type: none"> • Pertes de masse (%) • Seuil d'efficacité (% ou kg/m³) • Présence/absence de champignon (croissance) 	Traitement d'éprouvettes de bois avec un produit de préservation puis exposition de ces éprouvettes à l'attaque de basidiomycètes. Essais réalisés avec ou sans épreuve d'usure et vieillissement naturel.	En labo et sur site
C11		Evaluation de l'efficacité d'un produit vis à vis des champignons de dégradation du bois : <ul style="list-style-type: none"> • Pertes de masse (%) • Seuil d'efficacité (% ou kg/m³) 	Traitement d'éprouvettes de bois avec un produit de préservation puis enfouissement dans un sol microbiologiquement actif. Essais réalisés avec ou sans épreuve d'usure et vieillissement naturel.	
C12		Evaluation de l'efficacité d'un produit vis à vis des champignons de dégradation du bois : <ul style="list-style-type: none"> • Colonisation de surface ou profondeur (échelle de cotation visuelle) 	Traitement d'éprouvettes de bois avec un produit de préservation /ou lasure puis exposition aux champignons de bleuissement et/ou de moisissures. Essais réalisés avec ou sans épreuve d'usure et vieillissement naturel.	
C13		Evaluation de l'efficacité d'un produit vis à vis des champignons de dégradation du bois : <ul style="list-style-type: none"> • Ramollissement/rupture d'échantillon 	Traitement de bois par un produit de préservation et exposition aux champignons en extérieur. Essais réalisés avec ou sans épreuve d'usure et vieillissement naturel.	

Unité technique n° 3 : POLE BIOSENSE - LABORATOIRE DE CHIMIE ECOTOXICOLOGIE

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des prestations réalisées par l'organisme est disponible sur le site internet www.cofrac.fr ou directement auprès de l'organisme.

Portée générale :

MATERIAUX / Matériaux bois et dérivés / Analyses physico-chimiques			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
D1	Bois	Analyses quantitatives de composés minéraux	Techniques de spectrométrie ICP/OES après pré-traitements de matrices solides (tamisage, broyage...), minéralisation, mise en solution, extraction, concentration.
D2		Analyses quantitatives de pesticides organiques	Séparation et détection par GC/ECD après pré-traitements de matrices solides (tamisage, broyage...), mise en solution, extraction, concentration.

Portée flexible FLEX3 : Le laboratoire est reconnu compétent, dans le domaine couvert par la portée générale, pour adopter toute méthode reconnue et pour développer ou mettre en œuvre toute autre méthode dont il aura assuré la validation.

La liste détaillée des prestations réalisées par l'organisme est disponible sur le site internet www.cofrac.fr ou directement auprès de l'organisme.

Portée générale :

PRODUITS CHIMIQUES ET BIOLOGIQUES, EQUIPEMENTS MEDICAUX / Produits de traitement du bois / Analyses physico-chimiques			
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode
D10	Produits de préservation et formulations	Analyses quantitatives de composés minéraux	Techniques de spectrométrie ICP/OES après mise en solution, extraction, concentration, dilution.
D11		Analyses quantitatives de pesticides organiques	Séparation et détection par HPLC/UV après mise en solution, extraction, concentration, dilution.

Portée flexible FLEX2 : Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale.
 La liste détaillée des prestations réalisées par l'organisme est disponible sur le site internet www.cofrac.fr ou directement auprès de l'organisme.

Portée générale :

ENVIRONNEMENT / Bâtiment et matériaux / Analyses physico-chimiques				
HP ENV Caractérisation des émissions chimiques des produits de construction et d'objets d'équipements -Essai en chambre d'émission				
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
E1	Emissions chimiques de produits de construction et objets d'équipements	Aldéhydes	Préparation d'éprouvettes de produits Conditionnement en chambre d'essai d'émission	Voir portée détaillée
E2		Hydrocarbures aromatiques monocycliques		
E3		Hydrocarbures aliphatiques		
E4		Terpènes		
E5		Alcools		
E6		Ethers de glycol		
E7		Halocarbures		
E8		Esters		
E9		COV totaux		
E10	Emissions d'objets d'équipements en panneaux à base de bois	Aldéhydes	Préparation d'éprouvettes de produits Conditionnement en chambre d'essai d'émission	
E11	Emissions chimiques des produits de construction : planchers et parquets en bois, bois lamellés-collés, revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés	Aldéhydes	Préparation d'éprouvettes de produits Conditionnement en chambre d'essai d'émission	

Portée flexible FLEX2 : Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale. La liste exhaustive des agents chimiques proposés sous accréditation est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale :

ENVIRONNEMENT / Bâtiment et matériaux / Analyses physico-chimiques				
HP ENV Caractérisation des émissions chimiques des produits de construction et d'objets d'équipements - Analyses physico-chimiques				
N°	Objet	Caractéristique mesurée ou recherchée	Principe de la méthode	Référence de la méthode
F1	Emissions chimiques de produits de construction et objets d'équipements	Aldéhydes	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption Désorption chimique Chromatographie liquide à haute performance avec détection UV	Voir portée détaillée
F2		Aldéhydes	Prélèvement par pompage sur tube à adsorption Désorption thermique Chromatographie en phase gazeuse avec détection par spectrométrie de masse (MS) et/ou ionisation de flamme (FID)	
F3		Hydrocarbures aromatiques monocycliques		
F4		Hydrocarbures aliphatiques		
F5		Terpènes		
F6		Alcools		
F7		Ethers de glycol		
F8		Halocarbures		
F9		Esters		
F10		COV totaux		
F11	Emissions d'objets d'équipements en panneaux à base de bois	Aldéhydes	Prélèvement par barbotage Spectrophotométrie UV-visible	
F12	Emissions chimiques des produits de construction : planchers et parquets en bois, bois lamellés-collés, revêtements de sol résilients, textiles et stratifiés	Aldéhydes	Prélèvement par barbotage Spectrophotométrie UV-visible	

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **10/03/2026** Date de fin de validité : **30/06/2029**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-0201 Rév. 20.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr